



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mai, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël ARPIN, Lionel ARPIN, Corentin BOUCHER, Romain BOUVET, Christelle BRIU, Joëlle CAMPERS, Michel CLAIR, Alexine LAFAY, Mathieu LECLERCQ, Frédéric LIMBARINU, Anne-Emmanuelle LECLERE, Christel MAILHÉ, Alain MARGUERETTAZ, Marie-Claude SORREL.

Absents excusés : Christine CLEMENT (pouvoir à Alain MARGUERETTAZ), Michèle FERRARIS, Eric JACQUEMOUD, Coline MARGUERETTAZ (pouvoir à Lionel ARPIN).

Secrétaire de séance : Joël ARPIN

Nombre de conseillers en exercice : 18 - **Présents** : 14 - **Votants** : 16

Date de la convocation : le 22 mai 2025

Date de publication : 30 mai 2025 au 30 juillet 2025

**DEMANDE D'AIDE TRAVAUX DE REFECTION GENERALISEE
SUR LES PARCELLES 205, 206 ET SUR LE MASSIF DES ECUDETS**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2025.

La nature des travaux est la suivante :

- **Parcelles 205 - 206** : Réfection généralisée de la piste parcelle 205 sur 600 m et création d'une piste forestière sur 250 ml
- **Massif des Ecludets (parcelles 104/105)** : Réfection généralisée et recalibrage de la route forestière sur 600 ml

Le montant estimatif des travaux est :

- **Parcelles 205 - 206** : 4 850 € HT
- **Massif des Ecludets (parcelles 104/105)** : 10 060 € HT

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale.

.../...

Montant de l'aide sollicitée :

- Parcelles 205 - 206 : 1 940,00 €
- Massif des Eudets (parcelle 104/105) : 4 024,00 €

Montant total des aides : 5 964,00 €

Considérant les termes de l'exposé des motifs ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement présenté.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.
- **SOLLICITE** l'aide du Conseil Départemental de la Savoie pour la réalisation des travaux concernés.
- **DEMANDE** au Conseil Départemental de la Savoie l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de l'aide.

Le Maire,
Lionel ARPIN



Le secrétaire de séance,
Joël ARPIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Joël Arpin', written over a horizontal line.